

DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF ET COMMUNAUTAIRE



Les coopératives de développement coopératif et communautaire favorisent la prise en charge locale en stimulant la création de solutions collectives à des problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Ces coopératives sont généralement le fruit de l'appui d'entreprises locales, telles que les autres coopératives et mutuelles, mais aussi de celui de personnes et d'institutions présentes dans le milieu. Elles ont pour mandat de développer leur milieu en offrant, entre autres, des incubateurs d'entreprise, des services d'aide au démarrage, des petits prêts commerciaux et de la formation.

Plusieurs de ces coopératives offrent leurs services à tous types d'initiatives de développement local, mais plusieurs d'entre-elles sont vouées à promouvoir et à développer le mouvement coopératif et mutualiste, tel que les conseils coopératifs provinciaux (17), les coopératives de développement régional (12), les coopératives de développeurs ainsi que Coopératives et mutuelles Canada.

“ LE TAUX DE SURVIE DES NOUVELLES COOPÉRATIVES ÉTAIT PRESQUE DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DES ENTREPRISES TRADITIONNELLES, ET CE TANT APRÈS 5 ANS QU'APRÈS 10 ANS D'EXISTENCE¹. ”

Le pouvoir des coopératives de développement coopératif

L'appui offert par les coopératives de développement coopératif supporte la création de quelques 300 nouvelles coopératives en moyenne chaque année au Canada. Par ailleurs, des études ont démontré que le taux de survie des nouvelles coopératives était presque deux fois plus élevé que celui des entreprises traditionnelles, et ce tant après 5 ans qu'après 10 ans d'existence¹. La mise en pratique du sixième principe coopératif de l'intercoopération est un élément essentiel à cette réussite.

Nos membres dans ce secteur



coopzone est un réseau d'individus et d'organisations qui aident au démarrage et au développement de coopératives. Ce réseau offre entre autres un site Web sur le développement coopératif, un accès à la liste des membres, un gestionnaire de liste de diffusion, des séances de téléapprentissage, et un accès à un réseau d'avocats.



Près de 200

PERSONNES ŒUVRENT EN DÉVELOPPEMENT



¹ MDEIE, 2008- Carol Murray, 2011- Richard Stringham, Celia Lee, 2011